



Rapport RSE ARBEVEL

Édition 2022

Achevé de rédiger le 06/04/2023

Table des matières

| | |
|--|----|
| Mot du Président..... | 3 |
| 1. Notre histoire | 4 |
| 1.1. Nos origines..... | 4 |
| 1.2. Notre développement..... | 4 |
| 2. Gouvernance | 6 |
| 2.1. Nos différents comités | 6 |
| 2.2. Nos politiques de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts..... | 7 |
| 3. Gestion des ressources humaines | 9 |
| 3.1. Nos collaborateurs | 9 |
| 3.2. Notre politique de gestion des talents..... | 11 |
| 3.3. Nos engagements..... | 12 |
| 4. Investir de manière responsable | 13 |
| 4.1. Notre rôle d'actionnaire engagé | 13 |
| 4.2. Notre volonté d'écarter les secteurs et pratiques controversés | 14 |
| 4.3. Notre méthodologie de notation ESG | 15 |
| 4.4. Notre approche en Multigestion : l'engagement auprès des sociétés de gestion..... | 16 |
| 4.5. Notre approche en <i>private equity</i> | 17 |
| 4.6. Notre signature des UNPRI..... | 18 |
| 4.7. Nos labels et récompenses..... | 18 |
| 4.8. Nos reportings extra-financiers..... | 19 |
| 5. Réduire l'impact de nos activités | 21 |
| 5.1. Nos gestes éco-responsables | 21 |
| 5.2. Nos mesures pour réduire notre consommation d'énergie | 21 |
| 5.3. Notre politique de déplacements professionnels | 22 |
| 6. Philanthropie et mécénat..... | 23 |
| 6.1. Notre accompagnement philanthropique..... | 23 |
| 6.2. Nos actions de mécénat | 23 |
| 6.3. Notre fonds de dotation..... | 23 |

Mot du Président



Par Jean-Baptiste DELABARE, Président d'ARBEVEL

Société de gestion indépendante, ARBEVEL s'attache à ancrer son développement autour d'une mission claire : le financement de l'économie, partie d'une expertise particulière sur les petites et moyennes entreprises, et diffusée largement au travers de son savoir-faire en gestion collective, en gestion privée, et plus récemment dans les activités de *private equity* et de dette privée. Le rapprochement avec le groupe Actis a enrichi les équipes de nouveaux talents et élargi les compétences de la société, en renforçant notamment les expertises en gestion obligataire et en gestion sous mandat.

L'année 2022 a été marquée par des changements de formats de communication et de terminologies relatives aux aspects extra-financiers, imposés par la mise en application des réglementations européennes *Disclosure*. Une attention particulière a été portée à la mesure de la contribution positive, notamment dans deux fonds classifiés article 9. L'engagement est plus que jamais au centre de notre démarche socialement responsable, puisque les nombreux contacts de l'équipe de gestion avec les sociétés cotées sont autant d'opportunités d'exercer une influence en faveur de différents indicateurs environnementaux, sociétaux ou de gouvernance. Ce rapport apporte également un éclairage sur la gouvernance d'ARBEVEL et son actionnariat, largement ouvert à l'ensemble de ses salariés, permettant de préserver leur adhésion au projet d'entreprise et leur motivation.

Après la signature des PRI en 2020, ARBEVEL vient de rejoindre l'initiative *The Net Zero Asset Managers* début 2023, marquant ainsi sa volonté d'inscrire ses investissements dans une perspective d'atténuation du réchauffement climatique, et se mettant ainsi au standard des sociétés de gestion les plus engagées pour une croissance durable. Alors que nos équipes analysent chaque année des centaines de rapports de responsabilité sociale, à notre tour de vous présenter le nôtre, afin de vous permettre de mieux nous connaître !

1. Notre histoire

1.1. Nos origines

Créée en 1997 et reprise par ses dirigeants actuels en 2009, Financière ARBEVEL est une société de gestion indépendante agréée par l'Autorités des Marchés Financiers.

La société s'est développée de façon significative au cours des dix dernières années, faisant passer son encours sous gestion de 25 M€ lors de la reprise de la société à plus de 2,0 Mds€ au 30/12/2022. Le nombre de fonds ouverts commercialisés à également fortement progressé passant de deux, spécialisés sur les valeurs françaises, à 14 fonds dont dix actions, deux diversifiés et deux fonds obligataire. Financière ARBEVEL est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) depuis janvier 2020. Ainsi Financière ARBEVEL est devenue une société de gestion entrepreneuriale de référence sur la gestion des actions Small et Mid Caps Européennes.

Le développement de l'entreprise trouve son origine dans la conviction des repreneurs sur l'opportunité de création de valeur qui résidait sur le segment des Small et Mid Caps. Un segment de marché délaissé par de nombreux investisseurs, jugeant ce dernier abandonné par les brokers préférant concentrer leurs efforts de suivi sur les grandes capitalisations boursières. Afin de couvrir efficacement ce segment de marché, la société se dote d'une compétence d'analyse financière de haut niveau, et se positionne ainsi comme un spécialiste du « stock-picking ». L'analyse fondamentale et stratégique des sociétés et l'appréciation de la qualité du management sont au cœur de leur philosophie de gestion. Cette approche « Bottom-Up » vient toutefois s'articuler avec la prise en compte du cycle économique et l'identification de thématiques de croissance structurelle. Cette ouverture d'esprit et l'éclectisme de nos choix nous permettent de couvrir, sans préjugés, l'ensemble de la cote et de saisir ainsi toutes les opportunités.

1.2. Notre développement

Financière ARBEVEL a connu une forte croissance sur les dernières années, soutenue principalement par :

1) L'élargissement de la gamme de fonds ouverts (SICAV Pluvalca) et FCP

La gestion collective chez Financière ARBEVEL est reconnue pour son prisme Actions Européennes et Small Mid Caps. La gestion de fonds Actions Françaises, avec une philosophie de « stock-picking » a été la pierre angulaire sur laquelle la société a bâti son développement et sa reconnaissance au cours des dix dernières années avec plusieurs fonds généralistes de stock-picking (4 fonds sur différentes tailles de capitalisations et zone géographiques). En complément de ces stratégies généralistes, la recherche de thématiques de croissance structurelles a poussé la société à créer plusieurs fonds thématiques (5 fonds sur des thématiques santé, ruptures technologiques, grandes tendances dites « mégatrends », développement durable et Blockchain). En parallèle ARBEVEL a également développé son offre de fonds obligataires (un fonds obligataire d'allocation flexible recherchant une performance absolue et un fonds de portage de type « Buy & Maintain ») et diversifiés (un fonds multi-classes d'actifs défensif investi en actifs de taux et actions et un fonds de fonds diversifié monde).

2) Le renforcement de la gestion privée

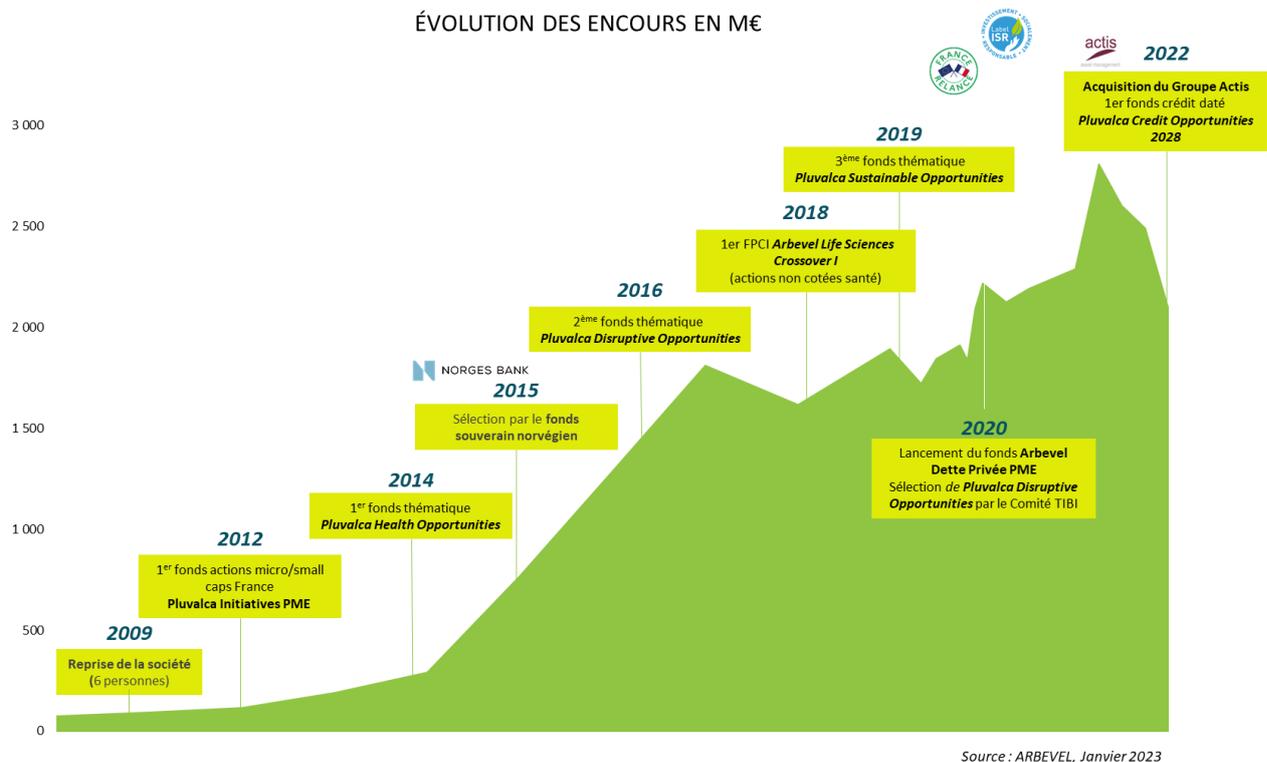
La gestion privée constitue également un axe de développement important. Cette dernière s’articule autour d’une offre de gestion sous mandat à notre clientèle dédiée (BtoC) ou intermédiée (BtoB). Financière ARBEVEL a développé une offre de multigestion qui s’appuie sur le travail réalisé par une équipe dédiée, qui analyse les fonds de façon identique à l’analyse des titres vifs réalisée par les gérants Actions.

3) Le développement de stratégies dans les actifs alternatifs

Les développements plus récents dans les actifs alternatifs, tels que le fonds de *private equity* dédié aux sciences de la vie (créé en 2018) et celui de dette privée dédié au financement des TPE françaises (créé en 2020), sont très structurants pour l’entreprise. Sans s’écarter de notre philosophie d’investissement proche de l’entreprise, ces deux produits représentent une offre complémentaire, dont les encours sont moins volatils, auprès de notre clientèle privée ou institutionnelle. Dans la poursuite de ces premiers millésimes, un second fonds de *private equity* dédié aux sciences de la vie est en cours de commercialisation.

De plus, le rapprochement avec le groupe ACTIS, en 2022, marque une étape majeure dans le développement de Financière ARBEVEL, consolidant l’expertise reconnue d’ACTIS AM, notamment sur les marchés obligataires, et permettant d’intégrer ACTIS Patrimoine en filiale à 100% de la société de gestion. Le nouveau groupe a vocation à offrir une gamme de fonds et de services de gestion à destination des clients institutionnels, de fonds de pension, des gestions privées, CGP et Family Offices, mais aussi les clients privés entrepreneurs ou anciens entrepreneurs.

L’évolution d’ARBEVEL en quelques dates clés :



2. Gouvernance

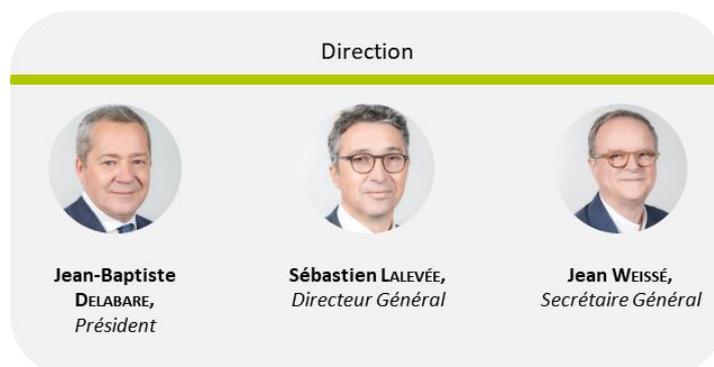
2.1. Nos différents comités

Financière ARBEVEL est une société de gestion indépendante sous la forme d'une Société par Actions Simplifiée (S.A.S.) et ne dispose donc pas d'administrateurs. La société est dirigée par un comité de Direction.

Comité de Direction

Le comité de Direction est composé du Président, du Directeur Général et du Secrétaire Général. Il se réunit régulièrement pour aborder les questions relatives à l'organisation, la stratégie, les résultats et les rémunérations des collaborateurs.

Les membres du comité de Direction sont présentés ci-dessous :



Comité Exécutif

Le comité Exécutif est composé de neuf personnes dont les dirigeants et les responsables d'équipes de Financière ARBEVEL (Dette Privée, *private equity*, Gestion Privée, Gestion Collective, Relations Investisseurs et Gestion Taux et Diversifiée). Le comité exécutif se réunit sur une base trimestrielle et peut également se réunir sur une base ad hoc lorsque cela est jugé nécessaire. Il fait le point sur l'activité trimestriellement afin d'affiner les prévisions de résultats, se réunit pour prendre des décisions stratégiques telles que les embauches, les réflexions de gamme de produits, etc.

Les membres du comité Exécutif sont présentés ci-dessous :



- **Jean-Baptiste DELABARE** est un des associés fondateurs. Il est le Président de Financière ARBEVEL depuis la reprise de la société de gestion en 2009.
- **Sébastien LALEVEE** est un des associés fondateurs. Il est le Directeur Général de Financière ARBEVEL depuis la reprise de la société de gestion en 2009.
- **Jean WEISSE** est le Secrétaire Général de Financière ARBEVEL depuis fin 2015.
- **Thibault PREBAY** est Responsable des activités de Gestion Obligataire et de Dette Privée chez Financière ARBEVEL depuis 2015.
- **Marc Le BOZEC** est Responsable de l'activité de *private equity* chez Financière ARBEVEL depuis 2016.
- **Frédéric BOST** est Responsable de la Gestion Privée chez Financière ARBEVEL depuis 2017.
- **Hortense LACROIX** est Responsable ISR et Directrice Adjointe des Investissements depuis 2018.
- **François L'HENORET** est Directeur du développement depuis novembre 2021.
- **David LETELLIER** est Directeur Général Adjoint et Directeur de la Gestion Taux et Diversifiée depuis 2022.

Comité stratégique

Le comité stratégique est une instance consultative composé de 4 experts indépendants qui se réunit au moins une fois par an. Avant d'adopter des décisions d'ordre stratégique il est consulté par le Président et/ou le Directeur Général.

2.2. Nos politiques de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts

Financière ARBEVEL a formalisé des politiques et procédures relatives à la déontologie et l'éthique dans la conduite de ses activités.

Déontologie

L'ensemble des règles d'ordre déontologique est intégré au Code de déontologie de Financière ARBEVEL. Ce dernier précise notamment les règles relatives aux cadeaux et avantages reçus ou offerts par les collaborateurs, les règles relatives aux mandats extérieurs des collaborateurs et aux transactions personnelles.

Concernant les transactions personnelles, tous les collaborateurs de la société de gestion sont considérés comme sensibles de telle sorte que leur faculté d'effectuer des opérations pour leur compte personnel est encadrée. Ainsi, les collaborateurs de Financière ARBEVEL sont tenus de déclarer au RCCI tous leurs comptes ayant vocation à détenir des instruments financiers, que la gestion de ces comptes soit effectuée sous mandat ou de manière conseillée.

Afin de s'assurer de l'absence de conflits d'intérêts avec les portefeuilles gérés par Financière ARBEVEL, les collaborateurs ne sont pas autorisés à effectuer des transactions personnelles sur des instruments financiers cotés. Le RCCI s'assure périodiquement du respect de ce dispositif dans le cadre de ses contrôles de second niveau.

Prévention et gestion des conflits d'intérêt

Afin de prendre toutes les mesures raisonnables pour empêcher les conflits d'intérêts de porter atteinte aux intérêts de ses investisseurs, Financière ARBEVEL s'est dotée d'une Politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts ainsi que d'une cartographie des conflits d'intérêts potentiels. Notre cartographie, formalisée sous format Excel, identifie les situations potentielles de conflit d'intérêts. Ce document est mis à jour par le RCCI dès qu'une nouvelle situation potentielle survient (modification du périmètre de l'activité, recrutement ou partenariat nouveaux, nouvelle cible de clientèle, etc.).

En cas de détection d'une situation de conflit d'intérêts potentiel, le RCCI analyse la nature, les causes et les conséquences du conflit d'intérêts identifié et prend les mesures appropriées afin d'en limiter les conséquences immédiates. Si le conflit d'intérêts est déjà recensé dans la cartographie, le RCCI s'assure du caractère opérationnel des mesures de prévention et d'encadrement. Si tel n'est pas le cas, le RCCI met à jour la cartographie afin d'intégrer ce nouveau cas. Des mesures de prévention sont alors définies et mises en œuvre. Les dispositions prises, en cas de conflit avéré sont consignées dans le registre des conflits d'intérêt par le RCCI.

Dans l'hypothèse où la société de gestion constaterait que les mesures d'encadrement mises en œuvre ne permettent pas d'empêcher la situation de porter atteinte aux intérêts de ses investisseurs, la société informera par écrit les investisseurs concernés de la nature du conflit ou de sa source.

Notre politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêt est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://arbevel.com/fr/informations-reglementaires/>.

Traitement des réclamations

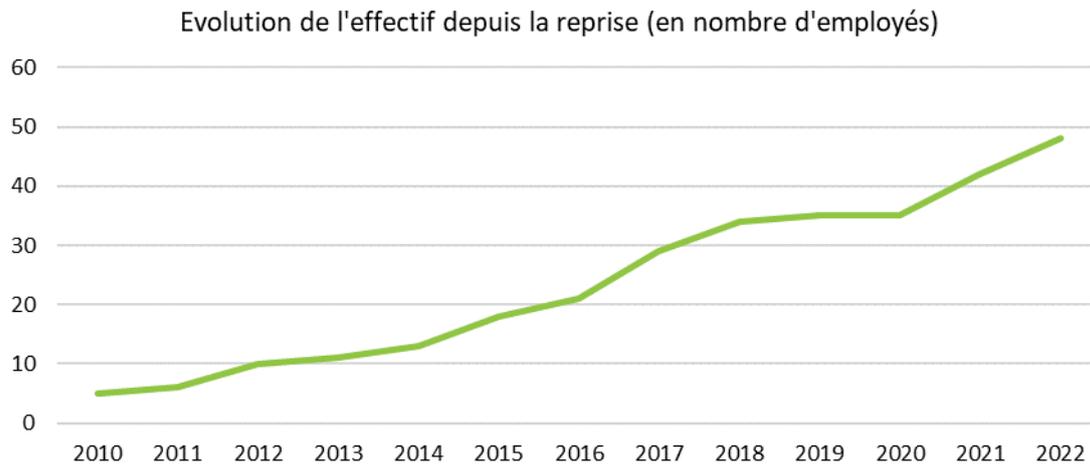
Une politique de traitement des réclamations a été formalisée par Financière ARBEVEL et précise notamment les modalités de formalisation d'une réclamation (contact et moyen) et les délais de réponse.

Cette politique est disponible sur notre site internet : <https://arbevel.com/fr/informations-reglementaires/>.

3. Gestion des ressources humaines

3.1. Nos collaborateurs

L'effectif de Financière ARBEVEL s'est significativement développé depuis la reprise de la société par les dirigeants actuels en 2009. Au 31/12/2022, Financière ARBEVEL compte 48 collaborateurs.



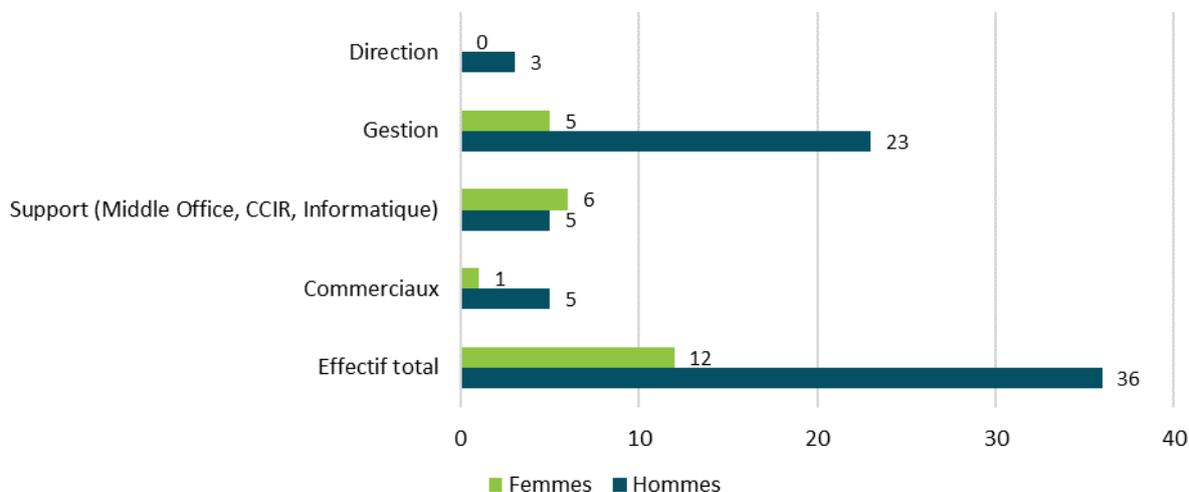
Depuis 2012, afin d'accompagner la croissance continue de nos activités, l'équipe de gestion collective actions a été régulièrement renforcée avec l'arrivée de gérants/analystes et d'analystes financiers. Chaque membre de l'équipe est spécialisé par zone géographique, taille de capitalisation et secteur / thématique. Les expertises des membres de l'équipe sont complémentaires et permettent une excellente couverture de l'univers des petites et moyennes capitalisations françaises et européennes, cœur de métier de Financière ARBEVEL.

Dans le cadre de son développement stratégique, Financière ARBEVEL a développé une expertise obligataire dès 2015. Dans une logique de « Cross Asset », nous avons donc constitué une équipe de gestion et d'analyse crédit en favorisant les synergies entre la recherche actions et crédit. Cette équipe a été renforcée en 2017 puis en 2020 avec le développement de l'activité de dette privée. Plus récemment cette équipe a été renforcée en 2022 avec l'intégration des équipes d'ACTIS AM et de deux gérants obligataires.

Parallèlement à notre développement dans la gestion collective, nous avons renforcé ces dernières années notre expertise en gestion sous mandat par le recrutement de gérants privés seniors et d'un ingénieur patrimonial.

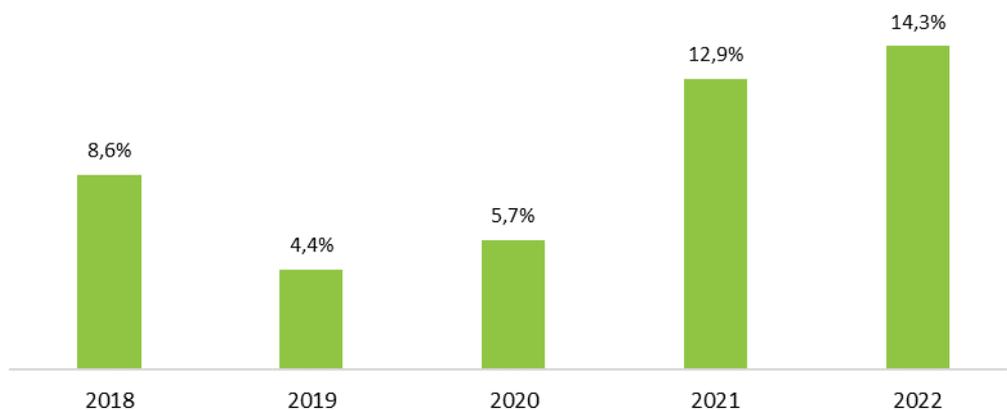
Au 31/12/2022, Financière ARBEVEL compte environ 25% de femmes dans son effectif. Les effectifs par métier et par genre se répartissent comme suit :

Répartition de l'effectif par genre au 31/12/2022



Le taux de rotation¹ de l'effectif est relativement faible. Il est en moyenne de 9% sur les 5 dernières années (2018 – 2022) et s'explique principalement par le développement de la société et l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

Turnover sur les 5 dernières années



¹ Le taux de rotation est calculé selon la formule suivante : Moyenne des arrivées et des départs sur la période rapportée à l'effectif en début de période.

3.2. Notre politique de gestion des talents

Politique de rémunération et de fidélisation

Financière ARBEVEL a mis en place une politique de rémunération pour sa gestion conformément aux règles de rémunération stipulées dans la directive OPCVM. La politique de rémunération est basée sur une appréciation de la performance financière et non-financière des collaborateurs sur la base de l'application de critères qualitatifs et quantitatifs mesurés et prône et encourage une gestion saine et efficace du risque financier, des risques de durabilité, ainsi que la bonne observation de la politique ISR de la société de gestion.

La partie variable de la rémunération est discrétionnaire, son enveloppe est déterminée chaque année par les membres de la Direction de Financière ARBEVEL : Président, Directeur Général et Secrétaire Général. Une formule a été mise en place pour le calcul du montant des rémunérations variables maximum, qui se base sur un pourcentage de l'EBITDA et des commissions de surperformance. La société de gestion contrôle et révisé la mise en œuvre de la politique de rémunération au moins une fois par an.

Financière ARBEVEL a formalisé une politique de rémunération. Cette politique est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://arbevel.com/fr/informations-reglementaires/>.

En complément de sa politique de rémunération, Financière ARBEVEL a développé des mécanismes d'épargne salariale à l'attention de ses collaborateurs, sous la forme d'un accord d'intéressement et d'un plan d'épargne entreprise. La formule de répartition de l'intéressement est proportionnelle au temps travaillé. Ainsi, pour une même période travaillée, tous les collaborateurs reçoivent le même montant d'intéressement, indépendamment de leur niveau de rémunération fixe.

Actionnariat

Financière ARBEVEL est une société de gestion indépendante, l'actionnariat est réparti en majorité entre des actionnaires occupant des fonctions opérationnelles dans la société (associés dirigeants et salariés), offrant une réelle stabilité à la structure.

Evaluations individuelles annuelles

Dans le cadre du maintien du dialogue managérial, chaque employé de Financière ARBEVEL fait l'objet d'une évaluation individuelle annuelle et d'un entretien de mi-année. Des grilles de critères adaptées à chaque métier ont été mises en place pour évaluer les salariés annuellement, elles expliquent les écarts dans les rémunérations variables.

Les entretiens annuels individuels sont menés par les responsables de chaque équipe, accompagnés d'un membre de la Direction. Ils permettent aux employés d'aborder divers sujets, notamment leurs éventuels souhaits d'évolution au sein de la société, leurs besoins de formation, etc.

Comité Social et Economique (CSE)

Financière ARBEVEL a mis en place un Comité Social et Economique (CSE), où deux salariés représentent l'ensemble du personnel et entretiennent le dialogue social. Il a contribué à la gestion des normes sanitaires liées au covid en 2020 et 2021, mettant en place des règles de présence alternée au sein des binômes et vérifiant le nombre de personnes travaillant sur site à tout moment. Des possibilités de télétravail varient selon les recommandations du ministère.

3.3. Nos engagements

Financière ARBEVEL s'engage à promouvoir l'égalité des chances pour chaque salarié ou candidat à un recrutement au cours du processus de recrutement et à chaque instant.

De plus, comme spécifié dans son règlement intérieur, Financière ARBEVEL s'engage à ne pas discriminer une personne que ce soit au cours du processus de recrutement ou par la suite. Pour qu'il soit connu de tous, le règlement intérieur est affiché dans les locaux de Financière ARBEVEL.

L'ensemble des partenaires de la société, au même titre que tous les collaborateurs, devront observer un respect strict des droits humains, se traduisant par le traitement de chacun avec respect et dignité. Tout manquement de respect entre collaborateurs fait l'objet d'une médiation par la direction et de sanctions éventuelles.

4. Investir de manière responsable

Financière ARBEVEL a mis en place un processus d'Investissement Responsable et s'est dotée d'un cadre formalisant les grands axes de sa démarche socialement responsable dont les principales évolutions sont développées ci-dessous.

4.1. Notre rôle d'actionnaire engagé

Des votes aux Assemblées Générales par les gérants

Financière ARBEVEL a mis en place une politique de vote assurant une homogénéité dans les votes aux Assemblées Générales. Elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille dont elle assure la gestion de manière directe (sauf mandat prévoyant des dispositions différentes), à condition que les encours cumulés par la société de gestion sur un titre représentent plus de 0,25% de son capital.

Depuis décembre 2018, Financière ARBEVEL souscrit aux services d'ISS, prestataire qui assure un service d'analyse des résolutions présentées au vote. Le gérant connaissant le mieux la société vote en accord avec les principes définis dans notre politique de vote, tout en prenant en compte les circonstances de la société. Un dialogue préalable aux Assemblées Générales est parfois amorcé à la demande de l'une ou l'autre des parties, afin de discuter chaque résolution et d'expliquer nos positions.

Une Politique de vote a été rédigée par l'équipe de gestion. Elle est mise à jour annuellement, lors d'un comité des votes. Un rapport des votes est également produit annuellement. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>.

L'engagement au cœur de la démarche

La proximité des gérants avec les dirigeants des sociétés investies les amène à dialoguer sur des sujets de responsabilité sociale, au même titre que des sujets stratégiques et financiers. ARBEVEL réalise près de 1 300 rendez-vous sociétés par an et une vingtaine d'actions d'engagement sont initiées ou suivies chaque année.

Les aspects trop peu adressés par les sociétés peuvent faire l'objet d'actions d'engagement. Il s'agit de convaincre les dirigeants de mieux adresser un risque, soit en y investissant davantage, soit en communiquant de façon plus transparente. Le nombre d'actions d'engagement en cours augmente chaque année, la démarche étant particulièrement fructueuse avec les plus petites sociétés cotées, qui sont souvent peu conscientes des standards de marché et des moyens d'améliorer leurs pratiques. Nous incitons particulièrement les sociétés investies à s'engager sur des objectifs de réduction des émissions carbone et à calculer leurs contributions positives.

Un rapport d'engagement est produit annuellement et offre une vision d'ensemble des nouvelles actions d'engagement initiées pendant l'année ainsi qu'un suivi des actions engagées précédemment.

Notre politique de vote et d'engagement ainsi que les rapports de vote et rapports d'engagement annuels sont disponibles sur la page « Démarche ISR » de notre site internet : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>.

4.2. Notre volonté d'écarter les secteurs et pratiques controversés

ARBEVEL a mis en place une politique d'exclusions sectorielles s'appliquant selon trois périmètres différents (du plus large au plus restrictif) : la société de gestion, les fonds labellisés et les fonds classifiés Article 9 selon la réglementation SFDR. Des exclusions normatives et géographiques ont également été identifiées et s'appliquent à l'ensemble de la société.

Les sociétés concernées par les critères d'exclusions sont paramétrées en tant qu'interdictions pré-trade et post-trade dans l'outil de gestion.

Les listes d'exclusion sont mises à jour au moins annuellement.

Nos exclusions sectorielles

L'ensemble de la Gestion Collective, de la Gestion Privée et du *private equity* sont concernés par les exclusions sectorielles suivantes, visant les entreprises impliquées dans :

- La production ou la vente d'armes interdites par des conventions internationales,
- La fabrication et la distribution de produits à base de tabac,
- L'extraction de charbon ou la production d'électricité à base de charbon thermique. De plus un engagement a été pris pour une sortie définitive du charbon à horizon 2030 (Europe et OCDE), et 2040 pour le reste du Monde.
- L'extraction de pétrole et gaz par des technologies non conventionnelles (gaz et pétrole de schiste et sables bitumineux),
- La production de contenu pornographique.

Nos exclusions normatives

Ces exclusions écartent les entreprises qui sont en violation de grands principes édictés par des lois et traités internationaux, comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les normes de l'Organisation Internationale du Travail, ou encore le respect de l'environnement et la lutte contre la corruption. La liste d'exclusion mise à jour régulièrement par le fonds de pension norvégien sert de référence.

En complément, des exclusions sont programmées sur la base de controverses très sévères telles que classifiées par la base de données MSCI. Un comité des controverses tenu en interne dès que nécessaire peut également être amené à décider de l'exclusion d'un émetteur sur la base des éléments analysés.

Nos exclusions géographiques

Nous avons identifié les émetteurs basés dans les pays sur les listes de sanctions établies par les institutions ou organisations suivantes :

- Liste du GAFI, de la Commission Européenne et du gel des avoirs de l'Etat français (insuffisance des dispositifs de lutte contre le blanchiment ou contre le financement du terrorisme). Les « Juridictions à hauts risques » et « juridictions sous surveillance » sont exclues ;
- Liste du Conseil Européen : liste des pays considérés comme des paradis fiscaux. Des investissements pourront être réalisés dans ces pays à titre dérogatoire, à condition de documenter le taux d'imposition effectif, et de montrer qu'il ne reflète pas de stratégie d'optimisation excessive ;
- Listes diffusées par l'OFAC, l'ONU et l'OFSI.

La politique d'exclusion de Financière ARBEVEL est disponible à l'adresse suivante : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>.

4.3. Notre méthodologie de notation ESG

Une notation ESG externe par MSCI permet de filtrer les univers d'investissement de chaque fonds et les controverses. Tous les gérants de fonds Article 8 et 9 selon la réglementation SFDR suivent la note moyenne de leur fonds dans le temps et repèrent les moins bonnes notes pour s'engager. Les fonds labellisés ISR réduisent leur univers d'investissement sur cette base, tandis que les autres fonds s'assurent que la note moyenne de leur fonds est supérieure à celle de son univers d'investissement.

Dans les cas où la stratégie du fonds n'est pas suffisamment couverte par MSCI (cas des petites capitalisations), l'équipe de gestion utilisera le modèle de notation interne en remplacement des notations externes.

Financière ARBEVEL a mis en place en 2019 un modèle propriétaire ESG permettant une analyse extra-financière des sociétés investies. Ce modèle sert de fondement au dialogue et aux actions d'engagement auprès des sociétés en portefeuille.

Une grille d'une vingtaine de critères a été élaborée en interne après consultation de tous les gérants afin de faire ressortir les risques et opportunités sur chacun des trois piliers :

| | | |
|----------------------|---|---|
| Gouvernance | Exécutif | Qualité de la stratégie et communication |
| | Surveillance | Appréciation de la rémunération |
| | Actionnaires | Qualité et indépendance du CA Existence et indépendance des comités Droits de vote doubles, défenses anti-OPA Politique anti-corruption, confidentialité des données |
| Social | Inclusion des salariés | Partage des bénéfices, turnover, absentéisme |
| | Gestion prévisionnelle de l'emploi | Stratégie d'embauche, formations, plans sociaux, gestion |
| | Sécurité | Ratios de fréquence et de sévérité |
| | Satisfaction salariés & clients | Enquêtes, controverses |
| | Impact social des produits ou services | Taxonomie |
| Environnement | Empreinte environnementale | Analyse dynamique des scopes 1, 2 (mix énergétique), 3 |
| | Mise en place d'objectifs, plans d'actions | Trajectoire climat, objectifs chiffrés |
| | Stratégie d'économie circulaire | Matières premières recyclées, analyse du cycle de vie |
| | Contribution des produits à l'environnement | Taxonomie |

Une note est ainsi élaborée sur chacun des trois piliers ainsi qu'une note globale pondérée de la façon suivante : Environnement (25%), Social (25%) et Gouvernance (50%).

La Gouvernance occupe une place prépondérante dans l'analyse (moitié de la note ESG consolidée). Nous avons fait le choix de sur-pondérer ce critère compte tenu de l'importance de la qualité des structures de direction dans les sociétés de petite et moyenne taille qui représentent une part importante de l'investissement chez Financière ARBEVEL. Le renouvellement de la note est annuel et peut amener à plus de confort ou à l'identification de nouveaux risques qui amèneront la perception du titre.

4.4. Notre approche en Multigestion : l'engagement auprès des sociétés de gestion

L'équipe de Multigestion pratique l'engagement afin d'encourager les sociétés de gestion partenaires à accélérer leur transition ESG. Dans la mesure où nous cherchons à sélectionner des sociétés de gestion indépendantes, entrepreneuriales, parfois jeunes, et que nous avons une politique d'incubation afin d'accompagner le lancement de nouvelles stratégies, la prise en compte des enjeux ESG n'est pas toujours intégrée à la création d'un fonds. Ceci est d'autant plus vrai lorsque nous sélectionnons des sociétés de gestion basées dans certaines zones géographiques en retard sur l'Europe en matière d'investissement socialement responsable.

C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas, a priori, de critères stricts excluant automatiquement certains fonds de notre processus de sélection (à l'exception de nos mandats Responsable et Durable). En revanche, nous attendons de ces sociétés partenaires une réelle prise de conscience des enjeux ESG, et nous les accompagnons dans leur mise en œuvre d'une politique d'investissement socialement responsable.

A titre d'illustration, nous avons investi au 1^{er} trimestre 2020 dans le fonds de petites valeurs britanniques *Chelverton UK Equity Growth*. Après avoir voyagé 2 jours à Londres en février 2020 et rencontré 4 gérants que nous avons préalablement identifiés à l'aide de nos outils d'analyse quantitative, notre choix s'est porté sur James Baker et Edward Booth, gérants du fonds *Chelverton UK Equity Growth* dont la philosophie de gestion était proche de celle de Financière ARBEVEL (choix d'investissement fondés sur une analyse fondamentale centrée sur l'entreprise, sans contrainte d'indice de référence). En les interrogeant sur la politique d'intégration ESG du fonds, nous avons rapidement conclu qu'il n'y en avait aucune, et que ces préoccupations n'étaient pas centrales pour les investisseurs, essentiellement locaux, de Chelverton. Convaincus de la capacité du fonds à générer de l'alpha, nous avons néanmoins décidé d'investir sur la stratégie, tout en poursuivant régulièrement nos échanges sur les enjeux ESG. Nous leur avons notamment expliqué comment Financière ARBEVEL notait les petites sociétés en l'absence d'une base de données pertinente (problématique également rencontrée par Chelverton sur les petites valeurs britanniques). Après plusieurs mois d'échange, Chelverton a finalement décidé de signer les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) en Janvier 2021, et a mis en place dans le courant de l'année 2021 une politique de vote et d'engagement.

Au cours de l'année 2022, nous avons organisé des échanges similaires avec la société de gestion Britannique Polar Capital, et la société de gestion Suisse AtonRa, afin de leur partager notre retour d'expérience ainsi que nos « ESG Best Practices ». Par ailleurs, nous avons également souhaité accélérer la migration vers l'article 8 d'un certain nombre de fonds étrangers sur lesquels nous étions investis. Nous avons sollicité chaque société de gestion partenaire afin de convenir d'un calendrier de migration. La quasi-totalité des sociétés de gestion se sont engagées à migrer les fonds concernés vers l'article 8 au cours du second semestre 2022 ou au cours de l'année 2023.

4.5. Notre approche en *private equity*

Nos fonds intègrent des enjeux durables dans leur stratégie d'investissement. La gamme Arbevel Life Sciences investit dans des entreprises qui évoluent dans le marché porteur de la santé et dont la raison d'être est l'amélioration des systèmes de santé, de leur efficacité et du quotidien de ses différents intervenants.

Le premier fonds de la gamme Arbevel Life Sciences utilisait une grille d'une vingtaine de critères jugés particulièrement adaptés à l'investissement non coté en santé. Cette grille est soumise aux dirigeants des sociétés du portefeuille ALSC I, qui adaptent leurs pratiques.

L'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance a été renforcée à l'occasion de la levée du second millésime, un fonds Article 9 SFDR. Les Objectifs de Développement Durable suivis sont la santé et le bien-être (ODD 3) et l'industrialisation (ODD 5). Notre suivi de ces objectifs s'articule en deux volets : un questionnaire de 45 questions qui permettent d'avoir une vision globale des initiatives mises en œuvre par l'entreprise et qui mettent en lumière certains axes d'amélioration, repris dans le plan d'action propre à l'entreprise, formulé d'un commun accord entre l'équipe de management et l'équipe de gestion du fonds.

Une fois l'investissement effectué, ces critères sont suivis au même titre que les indicateurs de performance financiers. La présence d'un gérant au conseil d'administration des sociétés au sein

desquelles le fonds a investi renforce notre capacité de suivi et nous permet de soutenir l'importance accordée à ces demandes.

4.6. Notre signature des UNPRI



Financière ARBEVEL est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) depuis janvier 2020.

Cette étape permet d'apporter un cadre structurant à notre démarche dans le respect des six grands principes édictés. De plus elle assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs, institutionnels et privés, mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons.

Notre premier cycle de reporting est prévu en 2023.

4.7. Nos labels et récompenses

Une labellisation progressive de notre SICAV Pluvalca

Le fonds *Pluvalca Sustainable Opportunities* a été le premier fonds de la gamme à obtenir le label ISR en juillet 2020, en intégrant une exclusion de 20% de l'univers d'investissement sur la base des notes ESG fournies par notre prestataire MSCI. *Pluvalca Disruptive Opportunities* et *Pluvalca Small Caps* ont obtenu le label ISR en avril 2021 et suivent la même méthodologie.

Le fonds *Pluvalca Initiatives PME* a obtenu le label Relance en octobre 2020. Il s'agit d'une reconnaissance de l'intégration globale du fonds, qui note toutes ses positions selon notre modèle interne, assorti d'un engagement de progression de cette note. Notre démarche d'engagement trouve alors tout son sens.

Un code de transparence relatif aux fonds labellisés ISR a été formalisé. Il résume notamment les actions entreprises et détaille les méthodologies appliquées. Ce document est disponible sur la page « Démarche ISR » de notre site internet : <https://arbevel.com/fr/demarche-isr/>.

L'intégration de critères ESG mise en place en 2019 s'applique aux fonds classifiés Articles 8 et 9 selon la réglementation SFDR. Les critères pris en compte et les méthodologies diffèrent selon les stratégies.

Au sein de la SICAV Pluvalca, les fonds labellisés sont les suivants :



Pluvalca Sustainable Opportunities, fonds actions à thématique développement durable labellisé ISR (depuis juillet 2020) de Small et Mid Caps européennes,



Pluvalca Initiatives PME, fonds actions labellisé Relance (depuis octobre 2020) de petites et micro-capitalisations françaises,



Pluvalca Small Caps, fonds actions labellisé ISR (depuis avril 2021) de petites et moyennes capitalisations européennes.



Pluvalca Disruptive Opportunities, fonds actions à thématique technologique labellisé ISR (depuis avril 2021), de Small et Mid Caps européennes,

Une gestion récompensée

La gestion de Financière ARBEVEL a été récompensée de nombreuses fois par des prix financiers et extra-financiers. Financière ARBEVEL a notamment reçu les prix extra-financiers suivants en 2021 :



Pluvalca Initiatives PME a été récompensé en juin 2021 par le **Grand Prix de la Finance 2021** organisé par H24. Le fonds a obtenu le 3^{ème} prix dans la catégorie « fonds ayant le label Relance ». Le Grand Prix de la Finance 2021 récompense les fonds les mieux positionnés pour l'après Covid selon un panel de 42 experts représentatifs du marché. Il réunit Institutionnels, Banques Privées, Conseillers en Gestion de Patrimoine, Acteurs Internet... Après 3 séances de travail, le Jury a sélectionné dans chaque catégorie les meilleurs fonds à choisir pour la reprise.



Pluvalca Sustainable Opportunities a été récompensé en octobre 2021 par le 1^{er} prix des **Trophées de la Finance Responsable**, dans la catégorie « Espoir petites et moyennes capitalisations Europe ». Ce prix a été décerné par Investissements Conseils sur la base d'un jury composé de personnalités reconnues pour une expertise spécifique. Les critères retenus intégraient : la philosophie d'investissement du support, la qualité de la gestion, les moyens mis en œuvre, la transparence, la performance. Nous sommes fiers de cette distinction, qui nous fait figurer parmi les sociétés de gestion incontournables en matière ESG-ISR.

4.8. Nos reportings extra-financiers

Le reporting mensuel des fonds labellisés ISR intègre un résumé des scores du portefeuille par pilier (E, S et G) comparé à celui de l'univers de référence, et des indicateurs d'impact pour chaque pilier assorti des taux de couvertures de chaque indicateur, comme requis par le label.

En complément de ces données, les reportings mensuels de ces fonds intègrent une page dédiée au reporting carbone, incluant :

- Le pourcentage de sociétés éligibles à la taxonomie,
- L'EBITDA à risque en lien avec l'excès d'émissions par rapport à 3 scénarios de prix du carbone à horizon 2030.
- L'intensité carbone (scope 1 et 2) du fonds,

- Le pourcentage des sociétés du portefeuille ayant fixé des objectifs chiffrés de réduction des gaz à effet de serre et/ou en cours de formalisation d'objectifs alignés avec les Accords de Paris auprès de la Science-Based Target initiative (liste à fin janvier 2023).
- L'exposition du fonds aux objectifs de développement durable,

5. Réduire l'impact de nos activités

5.1. Nos gestes éco-responsables

Au-delà de la prise en compte des enjeux ESG dans ses investissements, Financière ARBEVEL a mis en place plusieurs mesures visant à réduire l'impact de son activité sur l'environnement, notamment :

- Locaux situés au sein d'un bâtiment certifié HQE « Haute Qualité Environnementale » (chauffage et climatisation mutualisés et régulés par IOT, consommation d'eau tempérée, régulation des éclairages, etc.). Cette certification vise à limiter l'impact environnemental négatif des bâtiments en améliorant leur conception et/ou leur rénovation (gestion de l'énergie, de l'eau, réduction des nuisances en termes de pollution, bruit, etc.),
- Mise en veille des équipements de confort (cafetières, fontaine à eau),
- Réduction des plastiques à usage unique et consommables (utilisation de vaisselle, suppression des bouteilles plastiques par la mise en place de fontaine d'eau sur eau de ville et mise à disposition de gourdes),
- Mise en place d'une politique de recyclage des capsules de café et de poubelles de recyclage,
- Mise en place d'initiatives au sein de la société pour encourager les collaborateurs à s'engager (collecte de vêtements pour Emmaüs, collecte de sang, Formation aux gestes de premier secours, etc.).

5.2. Nos mesures pour réduire notre consommation d'énergie

Plusieurs mesures ont été mises en place pour limiter et/ou réduire notre consommation électrique :

- Gestion granulaire de l'alimentation des équipements : mise en veille des téléphones IP, écrans, unités centrales, ordinateurs portables, imprimantes, écrans annexes (systèmes de réservation de salles),
- Utilisation de service de cloud mutualisé (réduction du nombre d'équipements en interne),
- Virtualisation des services et équipements (réduction des ressources et mise en pause des éléments quand l'usage n'est plus nécessaire, hors réseau),
- Utilisation de service de datacenter mutualisé (réduction consommation des climatisations, eau glacée, mutualisation des services).

Des mesures complémentaires visant à réduire notre empreinte carbone ont également été implémentées :

- Achat des équipements sur un amortissement et un cycle plus vertueux (5 à 7 ans), équipements plus haut de gamme afin de ne pas renouveler sur un cycle court,
- Achat d'équipement labellisé (norme éco, ISO, etc.) avec service de réparation (garantie étendue),
- Politique d'impression par défaut recto verso, noir & blanc, type brouillon,

- Mise en place d'une solution de télétravail (réduction des trajets collaborateurs) et de visioconférence généralisée (réduction des déplacements),
- Décommissionnement des matériels en favorisant le don à des associations, puis, dans le cas où le matériel n'a pas pu être donné ou n'a plus d'usage, recyclage par un prestataire,
- Refroidissement des équipements à 23°C – 25°C.

5.3. Notre politique de déplacements professionnels

Financière ARBEVEL est une société de gestion entrepreneuriale fondée sur la proximité avec les sociétés et la transparence vis-à-vis des clients. Dans le cadre de son activité de recherche, les équipes d'analyse de Financière ARBEVEL sont régulièrement amenées à échanger avec différents tiers (dirigeants de sociétés cotées, brokers, porteurs des fonds, etc.). Les équipes commerciales sont également en contact permanent avec les investisseurs et organisent régulièrement des conférences pour présenter les expertises de Financière ARBEVEL. Les déplacements professionnels font donc partie intégrante de notre activité et contribuent à l'augmentation de notre empreinte environnementale.

Ainsi, dans la continuité de sa politique visant à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement, Financière ARBEVEL favorise dès que possible la mise en place de conférences téléphoniques ou visio-conférences. A cette fin Financière ARBEVEL a mis à disposition de tous ses collaborateurs une solution de visio-conférence. Plusieurs salles de réunions sont ainsi équipées de micros et caméras afin d'organiser des réunions avec de nombreux participants. Toutefois, lorsque les déplacements sont nécessaires, Financière ARBEVEL favorise les moyens de transport peu polluants comme le train.

6. Philanthropie et mécénat

6.1. Notre accompagnement philanthropique

Financière ARBEVEL a développé un pôle de philanthropie pour venir compléter son expertise de gestion privée et accompagne les personnes qui souhaitent s'engager dans une démarche philanthropique en leur proposant une approche personnalisée. Nous intervenons à chaque étape du projet philanthropique, de sa conception à sa concrétisation en intégrant la situation patrimoniale et personnelle du porteur du projet. Nous mettons à disposition :

- Notre expérience d'accompagnement d'un grand nombre de projet dans des domaines très variés,
- Notre expertise pour coordonner la gestion de projets philanthropiques et notre réseau au sein des acteurs de la philanthropie.

Financière ARBEVEL a lancé en 2020 le premier cercle des femmes philanthropes. L'idée de ce cercle est née des attentes des femmes philanthropes que nous accompagnons. Elles ont une approche différente de leur engagement.

Convaincus que la collaboration entre philanthropes est un formidable accélérateur de projet, l'objectif de ce cercle est d'avoir un rôle de facilitateur pour pouvoir œuvrer au mieux.

Pour sa première édition, Financière ARBEVEL a réuni autour d'un déjeuner le 6 février 2020 des femmes très engagées dans la philanthropie. Le thème de cette première rencontre était : « Choisir pour agir : donner ne s'improvise pas ».

Une deuxième édition de ces rencontres a eu lieu en juin 2022 avec pour thème : « Comment concilier philanthropie et finance de partage, pour agir efficacement ? ».

6.2. Nos actions de mécénat

Financière ARBEVEL attache depuis de nombreuses années une grande importance à soutenir des actions philanthropiques. Financière ARBEVEL a eu la volonté d'aider et d'accompagner des associations en faveur des jeunes et des personnes en difficulté :

- L'aide à la réinsertion par le travail (Association Neptune),
- L'amélioration des conditions de vie de famille en difficultés (Betsen Academy),
- L'aide aux jeunes de quartiers défavorisés par la pratique du sport (Rugby French Flair).

6.3. Notre fonds de dotation

Financière ARBEVEL a créé en 2021 son fonds de dotation, avec pour ambition de soutenir des causes dotées d'un prisme social, éducatif et environnemental. Dans la perspective d'élargir les sources de financements, Financière ARBEVEL a créé en avril 2021 une part « Partage » pour le fonds Pluvalca Sustainable Opportunities (fonds actions Small et Mid Caps européennes à thématique

développement durable labellisé ISR). Cette part applique les mêmes frais de gestion et commissions de surperformance que les parts A mais 40% de ces frais sont reversés au fonds de dotation Financière ARBEVEL. Ainsi, les dirigeants, les collaborateurs et les clients de Financière ARBEVEL ont l'opportunité de participer au financement du fonds de dotation via l'achat de ces parts de « Partage ».

Le fonds de dotation de Financière ARBEVEL soutient deux associations :

Association Espérance banlieues

Espérance banlieues lutte contre le décrochage scolaire et l'exclusion sociale en développant des écoles dans les quartiers d'éducation prioritaire des villes depuis sa création en 2012.

Espérance banlieues est une réponse innovante aux enjeux académiques, éducatifs et intégratifs des banlieues.

Chacune des écoles Espérance banlieues, première société où l'enfant s'épanouit au-delà de son cercle familial, est le fruit d'initiatives locales. L'objectif est que chaque enfant puisse trouver sa place dans la société et grandir en confiance avec l'envie de réussir.

Espérance banlieue compte aujourd'hui 17 écoles dans les quartiers prioritaires dans toute la France, 85 classes de la maternelle à la 3^{ème}, 926 élèves, 133 professeurs et directeurs, 500 bénévoles et 97% des parents qui recommandent l'école (IFP 2021).

LAZARE

Des jeunes en colocation avec des sans-abri : la solution innovante pour grandir en humanité.

Parce que les personnes de la rue ont besoin de relations humaines pour se relever, autant que d'un toit, Lazare anime et développe en France et à l'étranger des colocations solidaires entre des personnes sans domicile fixe ou vivant à la rue et des jeunes actifs qui ont un désir de donner du sens à leur quotidien et qui s'engagent pour un an. La personne de la rue accueillie chez Lazare retrouve confiance en elle, sa dignité et reconstruit un lien social grâce à des amitiés vraies, gratuites. Elle est responsabilisée et accompagnée dans ses démarches sociales et professionnelles selon ses besoins. Elle est restaurée dans sa capacité à reprendre sa vie en main et à poser des choix. Les jeunes volontaires vivent une expérience transformante et deviennent ensuite des acteurs engagés au service de la solidarité.

Lazare est également à l'initiative de toute activité favorisant la rencontre entre personnes dites « exclues » et personnes dites « incluses », comme des déjeuners de l'amitié, ouverts sur le quartier et la ville d'implantation, Hiver solidaire ou des journées de sensibilisation à la fragilité.

Aujourd'hui, ce sont plus de 250 personnes qui bénéficient chaque année des maisons Lazare. L'association est implantée dans 10 villes en France (Lille, Nantes, Angers, Bordeaux, Toulouse, Vaumoise, Lyon, Marseille, Sarriens, Valence), ainsi qu'à Bruxelles, Madrid, Genève et Mexico.